

Autorisation de retrait de la cote officielle de l'occasion

À compter du vendredi 23 septembre 2022 18h
Salon du VDL : Hall 2B - Stand 4

Société :

Responsable :

Etablissement concerné :

Autorise Monsieur ou Madame à retirer sur le stand
de la DICA :

..... **exemplaire (s) de la cote officielle de l'occasion
Camping-cars - Caravanes/Mobil-homes.**

La facture vous sera adressée au retour du salon.
(Prix Adhérent « spécial Salon » : 20€/cote)

Fait à :

Le :



Signature et cachet

Faire précéder la signature de la mention :
«Bon pour autorisation»